

1363 : Jeanne de Penthièvre ou la résistance au féminin

par Frédéric Morvan.

Cet article est paru pour la première fois dans Le Télégramme de Brest, dimanche 7 avril 2002.

Il est la propriété exclusive de son auteur.

La querelle entre Jeanne de Penthièvre et Jean de Montfort pour la succession à Jean III, duc de Bretagne (mort en 1341), ouvre une période de guerre civile en Bretagne. Jeanne est soutenue par la France et Jean de Montfort par l'Angleterre. Après vingt ans de luttes, des négociations de paix ont lieu à Calais, aboutissant au projet de partition du duché entre les deux prétendants. Ce projet avorte face au refus de Jeanne.

La riche héritière contestée

Jeanne de Penthièvre naît en 1318. Son père, Guy, est le second fils d'Arthur II, duc de Bretagne et de la vicomtesse de Limoges. Il reçut de son frère, Jean III, contre la vicomté de Limoges, les seigneuries de Penthièvre et de Tréguier. Sa mère, Jeanne d'Avaugour (morte en 1327), est la seule descendante en ligne masculine des anciens ducs bretons, alors que la dynastie régnante n'est arrivée au pouvoir que par successions féminines. Elle était l'héritière des terres de Goëlle, d'Avaugour, de Dinan, en Bretagne, de Mayenne et de L'Aigle en Normandie. Jean III n'a pas d'enfants. Sa nièce doit donc hériter du duché de Bretagne, de la vicomté de Limoges et du comté de Richmond en Angleterre. En 1337, elle épouse Charles, fils cadet du comte de Blois et de la sœur du roi de France, Philippe VI de Valois. Charles est aussi richement doté car il détient les terres de Guise et d'Avesnes, dans le Nord du royaume.

En 1341, Jean de Montfort, troisième fils d'Arthur II de Bretagne, lui conteste le duché de Bretagne et tente de mobiliser la Bretagne. Le roi de France soutient sa nièce Jeanne. Jean de Montfort est fait prisonnier à Nantes et jeté en prison à Paris. Son épouse, Jeanne de Flandre, continue la lutte et appelle à son secours le roi d'Angleterre alors en guerre avec la France. La guerre de Succession de Bretagne commence. Jeanne laisse son époux s'occuper de ses affaires et surtout de la guerre.

La déroute de son parti. La Roche-Derrien

Charles de Blois est fait prisonnier par les Anglais, en juin 1347, à la bataille de La Roche-Derrien. De ce fait, Jeanne de Penthièvre doit prendre la relève, son but étant de faire revenir son époux. La rançon est pourtant énorme, 100 000 florins d'or. Charles obtient de brèves périodes de liberté sur parole pour rassembler l'argent et pour marier sa fille aînée, Marguerite, avec le favori de Jean II, roi de France, Charles d'Espagne, qui devient donc leur principal soutien à la cour royale.

Pourtant, le 8 janvier 1354, Charles d'Espagne est assassiné à L'Aigle sur ordre du roi de Navarre. Immédiatement, Bertrand du Guesclin, l'homme de guerre de Jeanne, qui protège depuis Pontorson ses domaines bretons et normands, intervient contre les alliés du roi de Navarre. Charles de Blois doit revenir d'urgence défendre ses intérêts à Paris. Le 20 août 1356, le roi d'Angleterre le libère car il accepte l'inacceptable : payer une rançon de 700 000 florins d'or (en dix versements) et envoyer comme otages à Londres, ses fils, Jean et Guy. Il arrive à Paris où il est le principal conseiller du régent de France (le roi Jean II fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers). Le 28 février 1358, le troisième versement de la rançon n'arrive pas à Londres, le navire ayant fait naufrage. Les fils de Jeanne restent à Londres.

C'est à Londres justement que le fils et homonyme de Jean de Montfort devient majeur. Le roi d'Angleterre, son beau-père, le reconnaît comme duc de Bretagne en juin 1362 et lui donne des troupes pour conquérir la Bretagne. Charles de Blois avait promis de ne plus combattre Edouard III, mais pas Jean de Montfort. On se donne donc rendez-vous pour en découdre, le 12 juillet 1363, dans les Landes d'Evran. Le jour dit, des évêques bretons s'interposent et parviennent à un accord : Jean de Montfort aura tout le sud de la Bretagne et Charles de Blois tout le nord. Les deux prétendants porteront le titre de duc. Mais Charles s'est trop avancé. Son épouse n'admet pas la remise en cause de ses droits. Elle reste intransigeante sur l'intégrité de la Bretagne. En février 1364, lors de nouvelles négociations à Poitiers organisées par le pape, Jeanne reste sur sa position. Il faudra se battre, d'autant que la trêve expire le 24 mars 1364. Les troupes blésistes, composées de gens de guerre bretons et français, se rassemblent à Nantes et se dirigent vers Auray assiégée par Jean de Montfort. A Josselin, un envoyé de Jean de Montfort rejoint Charles de Blois et lui propose au nom de son maître de reprendre les négociations de paix sur la base des accords des landes d'Evran. Jeanne de Penthièvre refuse et aurait dit à son mari : « vous n'avez pas le cœur de chevalier vaillant ». La bataille d'Auray commence. Charles de Blois y meurt. Les troupes de Jeanne sont décimées. Elle quitte Nantes et se réfugie à Angers auprès de sa seconde fille, la duchesse d'Anjou. C'est de là qu'elle traite avec Jean de Montfort et accepte la sentence d'Auray. Jean de Montfort sera le duc Jean IV. Mais le roi de France et surtout, le frère du roi, le duc d'Anjou, sauvent son honneur : le traité de Guérande (12 avril 1365) lui laisse ses immenses terres bretonnes. Elle conserve à vie le titre de duchesse de Bretagne et obtient une confortable rente. Elle ne doit rendre à Jean de Montfort que quelques châteaux et villes ducales.

La duchesse sans duché

Elle vit alors, jusqu'en juin 1373, dans son hôtel près du Louvre, marquant de sa présence la cour royale. Elle quitte Paris pour ses terres bretonnes au moment où Jean IV est accusé par le roi de France de haute trahison et doit s'enfuir pour l'Angleterre. Il est probable qu'elle en a profité pour reprendre le contrôle de la Bretagne. Elle est la duchesse de Bretagne. Une grande partie des bretons la considère toujours comme la vraie et seule souveraine du duché, le duc Jean IV ne s'étant imposé que grâce aux armées anglaises. Du Guesclin conquiert la Bretagne, pour le roi de France et surtout pour sa duchesse. Son gendre, le duc d'Anjou est nommé lieutenant général de Bretagne, alors qu'il l'était déjà en Languedoc. Il laisse sans doute le pouvoir en Bretagne à sa belle-mère. De 1373 à 1378, elle réside entre ses trois principales cités, Guingamp, Lamballe et Dinan où elle attend du roi de France la restitution de ses droits. Elle prépare, à Angers, en 1376 la canonisation de son époux. Quel sacrilège que de refuser à l'épouse d'un saint ses droits ! Charles de Blois ne sera que béatifié car dès cette époque, le roi Charles V décide de mener une politique personnelle. Le duc d'Anjou et du Guesclin, connétable de France, sont disgraciés. En 1379, le roi confisque le duché de Bretagne, bafouant les droits de Jeanne qui permet alors à ses proches d'organiser le retour du duc Jean IV. Celui-ci arrive à Dinan, une des cités de Jeanne. Le roi de France abandonne alors ses prétentions et traite avec les Bretons désormais unis. En mai 1381, Jeanne ratifie le second traité de Guérande et se retire à Paris, où elle meurt le 10 septembre 1384. Elle est inhumée dans l'abbaye de Beauport.